



## Traité Chévi'it

### Michna 7 - Chapitre 7

ז, ז ורד חדש שכבשו בשמן ישן, ילקט את הוורד; וישן בחדש,  
חייב בביעור. חרובים חדשים שכבשו בין ישן, וישנים  
בחדש--חייבין בביעור. זה הכלל: כל שהוא בנותן טעם--חייב  
לבער, מין בשאינו מינו; ומין במינו, כל שהוא. שביעית, אוסרת  
כל שהוא במינה; ושלא במינה, בנותן טעם.

Si on a plongé une rose fraîche dans de l'huile ancienne [de la sixième année], on sort la rose. Une rose vieillie dans de l'huile fraîche : le tout est soumis au Bi'our. Si on a plongé des caroubes frais dans du vin vieux, ou des caroubes vieux dans du vin frais, le tout est soumis au Bi'our. Voici la règle : ce qui donne du goût est soumis au Bi'our si ce sont des espèces différentes. Si ce sont deux mêmes espèces, [il en est ainsi] quelle que soit la quantité. La Chémitta interdit quelle que soit la quantité si c'est la même espèce, et si ce sont deux espèces différentes, il faut qu'il y ait le goût.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)